

PURESPRAY GREEN HUILE DE
PULVÉRISATION 13E Solution

Une huile de pulvérisation horticole de dormance et d'été très pure servant à supprimer ou à réprimer les insectes répertoriés, les acariens, les cochenilles et l'oïdium, et à empêcher les prises de nourriture des pucerons, des aleurodes et des thrips qui affectent les pommes, les abricots, le cannabis, les cerises, les châtaignes, les avelines, les raisins, les noisettes, le chanvre industriel, le houblon, les nectarines, les plantes ornementales (plein air et serre), les poires, les pêches, les prunes, les rutabagas, le wasabi, les baies et les petits fruits du groupe de culture 13-07, les légumes-fruits du groupe de culture 8-09 (plein champ et serre), les cucurbitacées du groupe de cultures 9 (champ et serre), les herbes et les épices des groupes de culture 25 et 26 (de plein champ et de serre) et les légumes à feuilles du groupe de culture 4-13.

COMMERCIAL (USAGE AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF :

Huile minérale..... 99 %

N° D'HOMOLOGATION 27666

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET :

Intelligro^{MC}

mcUne compangnie NUTRIEN AG SOLUTIONS (CANADA)
INC. Utilisée sous licence.

2310 ch. Lakeshore Ouest
Mississauga, Ontario
L5J 1K2

1-844-388-2665

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

PEUT IRRITER LES YEUX.

NOCIF EN CAS D'INHALATION.

Manipulez le produit avec précaution. Appliquez-le et utilisez-le uniquement selon les recommandations et en respectant les doses recommandées. Portez un chandail à manches longues, un pantalon long, des souliers et des bas pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. N'appliquez pas le produit dans des zones occupées par des humains ou des animaux domestiques qui ne portent pas de protection, et prévenez les entraînements vers ces zones. Pulvériser seulement lorsque le potentiel de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur. Ne contaminez pas d'aliments ou de nourriture; ne l'entrez pas avec des produits alimentaires. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale et ne pas entreposer ce produit en leur présence. Ne pas contaminer les cours d'eau, les étangs ou les lacs, ni l'eau d'irrigation ou l'eau destinée à l'alimentation animale ou domestique. ATTENTION : Ce produit est une huile minérale qui risque de s'enflammer – garder à l'écart du feu, d'une flamme nue et de toute autre source de chaleur ou des ampoules électriques.

Ne pas pénétrer ni permettre à d'autres personnes de pénétrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Pour une entrée hâtive dans les zones traitées, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et si vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Intelligro.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE : Garder le contenant fermé hermétiquement et NE PAS laisser l'eau entrer en contact avec le contenu. Ne pas entreposer le produit à des températures inférieures à 0 °C. Bien agiter avant l'utilisation.

ÉLIMINATION : Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression et ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination ou reconditionnement est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation municipale et provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION :

L'HUILE À VAPORISER PURESpray VERTE 13E est une huile horticole émulsifiable servant à supprimer ou à réprimer les insectes répertoriés, les acariens, les cochenilles, l'oïdium et à décourager la prise de nourriture des pucerons, des aleurodes et des thrips qui affectent les pommes, les abricots, le cannabis les cerises, les châtaignes, les avelines, les raisins, les noisettes, le chanvre industriel, le houblon, les nectarines, les plantes ornementales (extérieur et serre), les poires, les pêches, les prunes, les rutabagas, le wasabi, les baies et les petits fruits du groupe de culture 13-07, les légumes-fruits du groupe de culture 8-09 (plein champ et serre), les cucurbitacées du groupe de culture 9 (champ et serre), les herbes et les épices des groupes de culture 25 et 26 (de plein champ et de serre) et les légumes à feuilles du groupe de culture 4-13.

IL EST ESSENTIEL D'ASSURER UNE BONNE COUVERTURE POUR OBTENIR UN TRAITEMENT EFFICACE. ÉVITER LA PULVÉRISATION HORS CIBLE.

Appliquer PURESpray GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E au moyen d'un pulvérisateur terrestre classique selon les recommandations du calendrier provincial des traitements.

Empêcher les effluents et le ruissellement contenant ce produit et provenant des serres de s'infiltrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs et autres étendues d'eau.

Application par pulvérisation pneumatique : NE PAS appliquer le produit pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger la pulvérisation au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs extérieurs. NE PAS appliquer le produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zones à traiter du côté du vent.

Application par pulvérisateur agricole pour le cannabis et le chanvre industriel: NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre fin de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

TRAITEMENT DORMANT

Remarque : Ne pas appliquer le produit tout juste avant ou pendant une période de gel ou de pluie. Pour les pommes, les cerises et les raisins: Utiliser un volume de pulvérisation suffisant (1000 L/ha) pour assurer une couverture complète de la culture.

CULTURE	INSECTE OU ACARIEN	LITRES DE PURES PRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E PAR 1 000 LITRES D'EAU	MOMENT PROPRE AU TRAITEMENT
POMMES	Cochenille ostréiforme	20	Stade dormant au débourrement jusqu'à 1 cm de vert Jusqu'à deux traitements dormants par année, intervalle 10-14 jours si l'on prévoit des pulvérisations d'été durant la saison de croissance.
	Lécanie	20	
	Tétranyque rouge du pommier	20	
	Cochenille de San José	20	
	Cochenille virgule du pommier	20	
	Oeufs de pucerons		
Avertissement : Peut causer des dommages aux variétés Red Delicious, Empire et Mutsu.			
Précautions d'emploi : Ne pas appliquer sur la pomme une fois que les pointes vertes atteignent 1 cm de long.			

CULTURE	INSECTE OU ACARIEN	LITRES DE PURES GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E PAR 1 000 LITRES D'EAU	MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT
PÊCHES	Cochenille floconneuse du pêcher	20	Stade dormant préfloraison
	Cochenille de San José	20	
	Tétranyque rouge du pommier	20	
Remarque : Une seule application par saison			
POIRES	Cochenille ostréiforme	20	Stade dormant au stade du débourrement Jusqu'à deux traitements dormants par année si l'on prévoit des pulvérisations d'été durant la saison de croissance.
	Tétranyque rouge du pommier	20	
	Lécanie	20	
	Psylle du Poirier	20	
	Cochenille de San José	20	
	Cochenille virgule du pommier	20	
PRUNES	Tétranyque rouge du pommier	20	Stade de débourrement retardé Stade dormant Jusqu'à deux traitements dormants par année si l'on prévoit des pulvérisations d'été durant la saison de croissance.
	Cochenille de San José	20	
	Lécanie	20	
CERISES, y compris les cerises aigres-douces	Tetranyques, y compris le Tétranyque rouge du pommier	20	Stade dormant au stade du débourrement. Maximum deux traitements dormants par année, intervalle 10-14 jours si l'on prévoit des pulvérisations d'été durant la saison de croissance.
RAISINS	Cochenilles Kermès	20	Stade dormant au stade du débourrement Jusqu'à deux traitements dormants par an, intervalle 10-14 jours si l'on prévoit des pulvérisations d'été durant la saison de croissance.
ABRICOTS	Tétranyque rouge du pommier	20	Stade dormant au débourrement.Maximum deux traitements dormants, par année, intervalle 10-14 jours si l'on prévoit des pulvérisations d'été durant la saison de croissance.
RUTABAGAS	Empêcher la prise de nourriture des pucerons pour éviter de répandre le virus de la mosaïque du navet	10	Voir la remarque sur les rutabagas

BAIES ET PETITS FRUITS, GROUPE DE CULTURE 13-07*	Cochenille	20	Pointe dormante à verte jusqu'à 1 cm de vert ou première feuille. Pulvérisation foliaire avec équipement d'application au sol uniquement. Pour la cochenille du Lecanium dans le bleuet en corymbe, effectuer une application en pulvérisation en dormance à la fin de l'hiver. Utiliser 1 000L/ha pour les petits buissons – 1500L/ha pour les gros buissons. Maximum de deux applications dormantes par année si des pulvérisations estivales sont prévues pendant la saison de croissance. Pulvériser à intervalles de 7 à 14 jours.
* Vigne de l'amour, aronia, myrique de Pennsylvanie, raisin d'ours, myrtille commune, mûre sauvage, bleuet e corymbe et bleuet nain, gadellier doré, shéperdie argenté, goyave du Chili, cerise de Virginie, chicouté, canneberge, groseille (noire et rouge), sureau, épine-vinette, groseille à maquereau, raisin, viorne comestible, chèvrefeuille bleu, fausse myrtille, casseille, amélanchier, kiwi (fuzzy ou kiwaï), airelle vigne d'Ida, passiflore officinale, poivre de Tasmanie, mûre blanche, pomme à émeus, prunes américaines, baies du Pain-de-perdrix, cerise de Pennsylvanie, framboise (noire et rouge), salal, baie de schisandra, argousier, amélanchier, fraise, framboise sauvage			

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION

Ne pas appliquer le produit sur les pommes après que les pointes vertes aient atteint 1 cm de longueur, et sur les poires après le stade de la pointe ver

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : APPLICATIONS FOLIAIRES D'ÉTÉ

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites ci-dessous, a été élaboré par des personnes autres qu'Intelligro dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Intelligro n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Renseignements supplémentaires concernant les cultures:

- Consulter les sections Mises en garde concernant l'utilisation et Compatibilité ci-dessous.
- Ne pas appliquer le produit dans moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %) car cela risque d'entraîner une phytotoxicité.
- Appliquer le produit dans un volume d'eau qui assure une couverture complète.
- Ne pas dépasser 10 L d'huile par ha par application pour les traitements d'été.

Toutes les cultures à pulvérisation estivale (pommes et poires, raisins, fruits à noyau, légumes-fruits, légumes cucurbitacées, légumes feuilles, baies et petits fruits, noix, houblon, wasabi, herbes et épices)

- **Étant donné que toutes les variétés de cultures répertoriées dans la section sur les pulvérisations estivales n'ont pas été testées pour leur tolérance et/ou peuvent varier dans leur tolérance à l'huile minérale, y compris à l'HUILE DE PULVÉRISATION PURESpray GREEN 13E, des cultures répertoriées dans la section PULVÉRISATION ESTIVALE n'a pas été testée ou peut varier, la première application de l'huile de pulvérisation 13E devrait être limitée à une petite zone pour chaque variété, et ce, afin de confirmer la tolérance avant son adoption comme pratique générale sur le terrain.**
- **Les pommes et les poires: Ne pas faire plus de 2 traitements dormants et 8 pulvérisations d'été de PURESpray GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E par saison de croissance sur ces cultures.**
- **Pour les autres cultures à pulvérisation estivale répertoriées ci-dessus: Ne pas faire plus de 8 pulvérisations d'été de PURESpray GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E par saison de croissance sur les raisins.**

PULVÉRISATION D'ÉTÉ :

Application foliaire au moyen d'un pulvérisateur à jet porté. Insectes supprimés par PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E dans les pommes et les poires : Répression du tétranyque rouge du pommier.

Maladies supprimées par PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E dans les pommes : Répression du blanc.

Pour les pulvérisations d'été, les fruits à pépins, les drupes et les variétés de raisin n'ont pas tous été testés pour la tolérance à PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E. Appliquer le produit à la dose indiquée sur une petite région de chaque variété et observer tout effet phytotoxique avant de l'adopter comme pratique générale au champ.

CULTURE	RAVAGEUR	DOSE D'EMPLOI L de produit/ha	REMARQUES
POMMES, POIRES	Répression du tétranyque rouge du pommier	10 L de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E par hectare. Diluer le produit dans 1 000 L d'eau (solution à 1 %)	Débuter les traitements dès l'apparition des acariens. Traiter tous les 10 à 14 jours selon l'ampleur de la pression exercée par les ravageurs. On peut traiter après la récolte pour minimiser la pression hivernante. Pour les pommes et les poires, ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane.
	Carpocapse de la pomme (<i>Cydia pomonelle</i>)	10 Litres d'HUILE À PULVÉRISER PURESPRAY VERTE 13E par hectare. Diluer le produit dans 1 000 L d'eau (solution à 1 %).	Pour le carpocapse hivernant, le 1 ^{er} et le 2 ^{ème} été : Pulvériser au moment de l'éclosion des premiers œufs des premiers, ou juste avant, et pendant la ponte. Pulvériser de nouveau tous les 7 à 14 jours en fonction de la pression parasitaire.. Pour les pommes et les poires, ne pas utiliser d'huile dans les 14 jours avant ou après avoir utilisé du captane. Ne pas pulvériser en pulvérisation dormante.

CULTURE	RAVAGEUR	DOSE D'EMPLOI L de produit/ha	REMARQUES
POMMES	Répression du blanc (<i>Podosphaera leucotricha</i>)	10 L de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13 ^E par hectare. Diluer le produit dans 1 000 L d'eau (solution à 1 %).	Traiter au stade du bouton vert et continuer tous les 10 à 14 jours Éviter de traiter durant la floraison. Adopter l'intervalle de pulvérisation plus court lorsque les conditions occasionnées par la maladie sont graves.
POMMES	Puceron rose du pommer	<i>Pulvérisation d'été</i> : 10 L de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13 ^E par hectare. Diluer le produit dans 1 000 L d'eau (solution à 1 %). <i>Pulvérisation après la récolte</i> : 10 à 20 L de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13 ^E par hectare.	Durant l'été, n'appliquer le produit qu'à la dose la plus faible. On peut augmenter la dose après la récolte pour minimiser la pression hivernante. La dose la plus faible n'assure que la répression.
Renseignements supplémentaires pour les pommes et les poires : Remarque sur les fruits à pépins : Ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane.			

CULTURE	RAVAGEUR	DOSE D'EMPLOI L de produit/ha	REMARQUES
RAISINS	Répression des acariens, cochenilles, kermès et du blanc (<i>Uncinula necator</i>)	10 L de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E par hectare. Diluer le produit dans 1 000 L d'eau (solution à 1 %).	<i>Acariens</i> : Débuter les traitements dès l'apparition des acariens. Traiter tous les 10 à 14 jours selon l'ampleur de la pression exercée par les ravageurs. Une bonne couverture est essentielle. <i>Blanc</i> : Faire la première application à la préfloraison et continuer tous les 10 à 21 jours selon l'ampleur de la pression exercée par la maladie. Adopter l'intervalle de pulvérisation plus court lorsque les conditions occasionnées par la maladie sont graves. Cochenilles et kermès : Débuter les traitements dès l'apparition des étapes de chenille. Traiter tous les 10 à 14 jours selon l'ampleur de la pression exercée par les ravageurs. Le DAAR est de 14 jours pour le raisin de table. L'huile élimine la pruine sur le raisin. Sur le raisin, ne pas faire de mélange en cuve à l'huile et au cuivre plus d'une fois par saison. Ne pas utiliser du cuivre et de l'huile ensemble lorsque des fruits sont présents. Ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane.
	Répression des nymphes de cicadelles	10 litres d'HUILE À PULVÉRISER PURESPRAY VERTE 13E par hectare. Diluer le produit dans 1 000 L d'eau (solution à 1 %).	Huit (8) pulvérisations estivales avec un intervalle de 10 à 14 jours. Commencer les applications dès l'apparition d'œufs ou de petites nymphes. Une couverture rigoureuse est primordiale.

		Le DAAR est de 14 jours pour les raisins de table, car l'huile empêcherait la floraison des raisins. Pour ce qui est des raisins, ne mélangez pas l'huile et le cuivre plus d'une fois par saison. Ne pas utiliser de cuivre et d'huile sur les fruits présents. Ne pas utiliser d'huile dans les 14 jours avant ou après l'utilisation de captane.
Renseignements supplémentaires pour les raisins : • Remarque sur les raisins : L'huile élimine la pruine sur le raisin. Ne pas pulvériser le produit sur les raisins de table dans les 2 semaines avant la récolte. Sur le raisin, ne pas utiliser un mélange en cuve à l'huile et au cuivre plus d'une fois par saison. Ne pas utiliser du cuivre et de l'huile ensemble lorsque des fruits sont présents. Ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane.		

CULTURE	RAVAGEUR	DOSE D'EMPLOI L de produit/ha	REMARQUES
PRUNES, CERISES, ABRICOTS, PÊCHES	Répression du tétranyque rouge du pommier Empêcher la prise de nourriture des pucerons qui disséminent le virus de la sharka du prunier.	10 L de PURESpray GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E par hectare. Diluer le produit dans 1 000 L d'eau (solution à 1 %).	Débuter les traitements dès l'apparition des acariens et des pucerons. Traiter tous les 10 à 14 jours selon l'ampleur de la pression exercée par les ravageurs. L'utilisation d'huiles de pulvérisation sur certaines variétés de prunes peut entraîner des dommages. Vérifier la tolérance avant de procéder au traitement. Ne pas utiliser d'huile sur des variétés sensibles. Ne pas appliquer aux arbres qui manquent d'eau. On peut faire des applications après la récolte pour maintenir la suppression et minimiser la pression hivernante. L'huile peut éliminer la pruine. Une bonne couverture est essentielle. Consulter le bureau local de vulgarisation pour de plus amples renseignements sur l'activité des pucerons et le temps propice au traitement.
PÊCHES, PRUNES, ABRICOTS ET NECTARINES	Répression du blanc (<i>Podosphaera clandestina</i> , <i>Sphaerotheca pannosa</i>)	10 L de PURESpray GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E. Diluer le produit dans 1 000 L d'eau (solution à 1 %).	Procéder à une pulvérisation foliaire au moyen d'un pulvérisateur à jet porté. Commencer à traiter deux semaines après la pleine floraison. Traiter tous les 10 à 14 jours jusqu'à ce que la phase de croissance terminale cesse.

CULTURE	RAVAGEUR	DOSE D'EMPLOI L de produit/ha	REMARQUES
CERISES	Répression du blanc (<i>Podosphaera clandestine</i> , <i>Sphaerotheca pannosa</i>)	10 L de PURESpray GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E. Diluer le produit dans 1 000 L d'eau (solution à 1 %).	Procéder à une pulvérisation foliaire au moyen d'un pulvérisateur à jet porté. Commencer à traiter deux semaines après la pleine floraison. Utiliser le produit jusqu'au stade de durcissement du noyau. Une utilisation après l'étape de durcissement du noyau peut éliminer la pruine. Traiter tous les 10 à 14 jours. Utiliser l'intervalle de pulvérisation plus court lorsque les conditions de maladie sont sévères. On peut procéder à des applications après la récolte (sur les arbres) pour maintenir la suppression et diminuer la quantité d'inoculum hivernant.
Renseignements supplémentaires pour les drupes : Ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane.			
LÉGUMES-FRUITES, GROUPE DE CULTURE 8-09, DE PLEIN CHAMP*	Répression du blanc (<i>Leveillula taurica</i>) et des tétranyques	10 litres d'HUILE DE PULVÉRISATION PURESpray GREEN 13E dans 1 000 litres	<i>Acariens</i> : Débuter les traitements dès l'apparition des acariens. <i>Blanc</i> : Débuter les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 7 à 14 jours.

CULTURE	RAVAGEUR	DOSE D'EMPLOI L de produit/ha	REMARQUES
LÉGUMES-FRUITES, GROUPE DE CULTURE 8-09, SERRE**	Répression du blanc (<i>Leveillula taurica</i>), des acariens et des thrips; empêcher la prise de nourriture des pucerons et des aleurodes	10 litres de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVERISATION 13E dans 1 000 litres d'eau (solution 1 %)	À commencer lorsque les acariens, les thrips ou les aleurodes apparaissent. <i>Blanc</i> : Débuter les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 7 à 14 jours.
* Aubergine, aubergine d'Afrique, fausse aubergine, aubergine écarlate, morelle scabre, baie de Goji, cerise de terre, bicolore, okra, pépino, poivron, piment autre que poivron, morelle réfléchie, tomatille, tomate, tomate groseille ** Cocona, aubergine, aubergine d'Afrique, fausse aubergine, aubergine écarlate, morelle scabre, baie de Goji, cerise de terre, bicolore, narangille, okra, pépino, poivron, piment autre que poivron, roselle, morelle réfléchie, tomatille, tomate, tomate du désert, tomate groseille, tamarille			
CUCURBITACÉES, GROUPE DE CULTURE 9, DE PLEIN CHAMP*	Répression du blanc (<i>Sphaerotheca fuliginea</i>) et des tétranyques	10 litres de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVERISATION 13E dans 1 000 litres d'eau (solution 1 %)	<i>Acariens</i> : Débuter les traitements dès l'apparition des acariens. <i>Blanc</i> : Débuter les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 7 à 14 jours.

CULTURE	RAVAGEUR	DOSE D'EMPLOI L de produit/ha	REMARQUES
CUCURBITACÉES, GROUPE DE CULTURE 9, SERRE**	Répression du blanc (<i>Sphaerotheca fuliginea</i>), des acariens, des thrips; empêcher la prise de nourriture des pucerons et des aleurodes	10 litres de PURESpray GREEN HUILE DE PULVERISATION 13E dans 1 000 litres d'eau (solution 1 %)	<i>Acariens/pucerons</i> : Débuter les traitements dès l'apparition des acariens/pucerons. <i>Blanc</i> : Débuter les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 7 à 14 jours.
* Courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible (y compris la gourde hyotan et la courge-bouteille), gourde comestible (y compris la gourde hechima et l'okra chinois), momordique (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants), melon véritable (y compris le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus), citrouille, courge d'été (y compris la courge à cou tors, le pâtisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette), courge d'hiver (y compris la courge musquée et la courge hubbard, ainsi que <i>Cucurbita mixta</i>, <i>C. pepo</i>, y compris la courge poivrée et la courge spaghetti), pastèque ** Chayotte (fruit), courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible (y compris la gourde hyotan et la courge-bouteille), gourde comestible (y compris la gourde hechima et l'okra chinois), momordique (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants), melon véritable (y compris le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus), citrouille, courge d'été (y compris la courge à cou tors, le pâtisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette), courge d'hiver (y compris la courge musquée et la courge hubbard, ainsi que <i>Cucurbita mixta</i>, <i>C. pepo</i>, y compris la courge poivrée et la courge spaghetti), pastèque			
LÉGUMES-FEUILLES, GROUPE DE CULTURES 4-13	Empêcher la prise de nourriture des pucerons	10 L de PURESpray GREEN SPRAY OIL 13E dans 1 000L d'eau (solution à 1 %)	Application au sol uniquement. Commencer dès l'apparition des pucerons. Pulvériser à intervalles de 7 à 14 jours. Maximum 8 pulvérisations par an. DAAR d'une journée
Légumes-feuilles, groupe de cultures 4 à 13 : amarante (feuillée et chinoise), roquette, aster indien, orpin « Blackjack », brocoli raab, brocoli chinois, chou éthiopien et crambe maritime, moustaches de chat, cham-chwi, cham-na-mul, cerfeuil (frais), chou chinois (bok choy), chipilin, chrysanthème (guirlande), coriandre (fraîche), chou cavalier, mâche, cosmos, cresson (potager ou de terre), pissenlit, dang-gwi, aneth (fraîche), oseille, dol-nam-mul, ebolo, endive, scarole, macranthera flammea, célosie, chénopode bon-Henri, chou kale, huauzontle, corète potagère, chou vert frisé, laitue (vireuse, pommée et feuille), maca, mizuna, feuilles de moutarde, arroche, persil (frais), plantain (lancéolé et commun), primevère anglaise, pourpier (des jardins et d'hiver), radicchio (chicorée rouge), feuilles de radis, feuilles de colza, roquette sauvage, capselle bourse-à-pasteur, épinard, épinard (de Malabar, de Nouvelle-Zélande et en arbre), bette à carde, épinard tanniers, feuilles de navet, violette chinoise, cresson, cultivars, variétés et hybrides de ceux-ci.			
PETITS FRUITS, GROUPE DE CULTURE	Répression des tétranyques; empêcher la	10 litres d'HUILE DE PULVÉRISATION	<i>Acariens/pucerons</i> : Débuter les traitements

13-07*	prise de nourriture des pucerons	PURESPRAY GREEN 13E dans 1 000 litres d'eau (solution 1 %)	dès l'apparition des acariens/pucerons. Traiter tous les 7 à 14 jours.
--------	----------------------------------	--	--

CULTURE	RAVAGEUR	DOSE D'EMPLOI L de produit/ha	REMARQUES
MÛRE, BAIE DE SHEPHERDIE, CHICOUTÉ, BAIE DE SUREAU, SUREAU NOIR, GROSEILLE, CASSEILLE, AMÉLANCHE, FRAMBOISE, FRAISE	Répression du blanc (<i>Podosphaera</i> spp.)	10 litres de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVERISATION 13E dans 1 000 litres d'eau (solution 1 %)	<i>Blanc (Podosphaera</i> spp.) : Débuter les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 7 à 14 jours.
*Raisin de vigne de l'Amour, aronie, baie de cirier, raisin d'ours, myrtille, mûre, bleuet (en corymbe et nain), gadelle odorante, baie de shepherdie, goyave du Chili, cerise de cerisier de Virginie, chicouté, canneberge, gadelle rouge et cassis noir, baie de sureau, baie d'épine-vinette, groseille à maquereau, raisin, pimbina, camerise, gaylussacia, casseille, amélanche, kiwi et kiwi de Sibérie, airelle rouge, fruit de passiflore, grain de poivre de Tasmanie, mûre véritable, fruit de kunzea, gadelle indigène, pain de perdrix, cerise de cerisier de Pennsylvanie, framboise (noire et rouge), baie de salal, fruit de schizandre, argouse, corne, fraise, framboise sauvage			
Renseignements supplémentaires pour les petits fruits : • Ne pas utiliser du chlorothalonil, du captane, du soufre ou du diméthoate dans un programme de pulvérisation avec ce produit sur les fraises. Ne pas utiliser ce produit sur les fraises lorsque les températures sont élevées.			
CHÂTAIGNES, NOISETTES	Répression des tétranyques	10 L de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13 ^E . Diluer le produit dans 1 000 L d'eau (solution à 1 %).	Débuter les traitements dès l'apparition des acariens. Traiter tous les 10 à 14 jours.
Renseignements supplémentaires pour les noix : • Ne pas appliquer le produit après le fendillement des brous des noix.			

CULTURE	RAVAGEUR	DOSE D'EMPLOI L de produit/ha	REMARQUES
HOUBLON	Répression du blanc (<i>Podosphaera macularis</i>), des tétranyques; empêcher la prise de nourriture des pucerons	10 L de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E. Diluer le produit dans 1 000 L d'eau (solution à 1 %).	<i>Acariens/pucerons</i> : Débuter les traitements dès l'apparition des acariens/pucerons. <i>Blanc</i> : Débuter les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 10 à 14 jours.
Renseignements supplémentaires pour le houblon : • Cesser de traiter au moment du développement des cônes. • Sur le houblon, ne pas préparer un mélange en cuve avec de l'huile et du cuivre.			
Wasabi (<i>Wasabia japonica</i>)	Empêcher la prise de nourriture des pucerons.	De 6,8 à 9 L de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVERISATION 13E par hectare dans 900 L d'eau ou de 0,75 à 1,0 p. 100 de solution.	Commencer dès l'apparition des pucerons. Pulvériser à intervalles de 7 jours. DAAR : 14 jours
Cannabis cultivé dans des structures de croissance fermées et en plein champ	Répression du blanc (<i>Erysiphe cichoracearum</i> , <i>Podosphaera macularis</i>) et des acariens; prévention de la prise de nourriture par les pucerons.	5 L de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVERISATION 13E dans 250 à 500 L d'eau (solution de 1 à 2 %). Utiliser un volume de pulvérisation suffisant (de 1 000 à 3 000 L/ha) afin d'assurer une couverture efficace des cultures.	L'application est limitée au stade de croissance végétative SEULEMENT. Six applications maximum durant le stade de croissance végétative. Respecter un intervalle de 7 à 14 jours entre les applications. Pour le blanc, commencer les applications dès que les conditions sont favorables aux maladies. Ne pas appliquer sur les nouveaux semis ou les clones qui ont moins de deux semaines sans avoir déterminé leur sensibilité (phytotoxicité) au préalable.

Chanvre industriel cultivé pour l'extraction de cannabinoïdes cultivé dans des structures de croissance fermées et en plein	Répression du blanc (<i>Erysiphe cichoracearum</i> , <i>Podosphaera macularis</i>) et des acariens; prévention de la prise de nourriture par les pucerons.	5 L de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVERISATION 13E dans 250 à 500 L d'eau (solution de 1 à 2 %). Utiliser un volume de pulvérisation suffisant (de 1 000 à 3 000 L/ha) afin d'assurer une couverture efficace des cultures.	L'application est limitée au stade de croissance végétative SEULEMENT. Six applications maximum durant le stade de croissance végétative. Respecter un intervalle de 7 à 14 jours entre les applications. Pour le blanc, commencer les applications dès que les conditions sont favorables aux maladies. Ne pas appliquer sur les nouveaux semis ou les clones qui ont moins de deux semaines sans avoir déterminé leur sensibilité (phytotoxicité) au préalable. Ne pas appliquer le produit lorsque la température est élevée (supérieure à 30 °C) ou lorsque les plantes souffrent de tension hydrique ou de stress thermique.
FINES HERBES et ÉPICES, GROUPE DE CULTURES 25* et 26** SERRE et CHAMP	Répression de l'oïdium (<i>Podosphaera</i> spp.) sur les cultures CG 25 et CG 26 sensibles à ces maladies; répression des acariens; empêcher la prise de nourriture des pucerons.	10 L de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVERISATION 13E dans 1 000 L d'eau (solution de 1 p. 100)	<i>Acariens, pucerons</i> : commencer les applications dès que les acariens et les pucerons sont visibles. Intervalle de réapplication minimum de 7 jours. <i>Oïdium</i> : débiter lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie ou dès l'apparition des 1ers symptômes. Respecter un intervalle de 7 à 14 jours entre les applications.
* Fines herbes (CG 25) : Aigremoine (feuilles fraîches); aigremoine (feuilles séchées); amla (feuilles fraîches); amla (feuilles séchées); angélique (feuilles fraîches); angélique (feuilles séchées); angélique, dahurian (feuilles fraîches); angélique, dahurian (feuilles séchées); menthe pommée (feuilles fraîches); menthe poivrée (feuilles séchées); avarum (feuilles fraîches); avarum (feuilles séchées); pois ballon (feuilles fraîches); pois ballon (feuilles séchées); baume (feuilles fraîches); baume (feuilles séchées); fleurs des elfes (feuilles fraîches); fleurs des elfes (feuilles séchées); basilic (feuilles fraîches); basilic (feuilles séchées); basilic américain (feuilles fraîches); basilic américain (feuilles séchées); basilic grec (feuilles fraîches); basilic grec (feuilles séchées); basilic sacré (feuilles fraîches); basilic sacré			

(feuilles séchées); basilic citron (feuilles fraîches); basilic citron (feuilles séchées); basilic russe (feuilles fraîches); basilic russe (feuilles séchées); laurier (feuilles fraîches); laurier (feuilles séchées); busserole (feuilles fraîches); busserole (feuilles séchées); herbe à bison (feuilles fraîches); herbe à bison (feuilles séchées); mauve bleue (feuilles fraîches); mauve bleue (feuilles séchées); eupatoire perfoliée (feuilles fraîches); eupatoire perfoliée (feuilles séchées); bourrache (feuilles fraîches); bourrache (feuilles séchées); bourrache indienne (feuilles fraîches); bourrache indienne (feuilles séchées); pimprenelle (feuilles fraîches); pimprenelle (feuilles séchées); petite pimprenelle (feuilles fraîches); petite pimprenelle (feuilles séchées); pimprenelle comestible (feuilles fraîches); pimprenelle comestible (feuilles séchées); pétasite (feuilles fraîches); pétasite (feuilles séchées); calament (feuilles fraîches); calament (feuilles séchées); calament à grandes fleurs (feuilles fraîches); calament à grandes fleurs (feuilles séchées); petit calament (feuilles fraîches); petit calament (feuilles séchées); calendula (feuilles fraîches); calendula (feuilles séchées); tribule terrestre (feuilles fraîches); tribule terrestre (feuilles séchées); camomille (feuilles fraîches); camomille (feuilles séchées); camomille sauvage (feuilles fraîches); camomille sauvage (feuilles séchées); camomille romaine (feuilles fraîches); camomille romaine (feuilles séchées); carvi (feuilles fraîches); carvi (feuilles séchées); griffe de chat (feuilles fraîches); griffe de chat (feuilles séchées); herbe à chat (feuilles fraîches); herbe à chat (feuilles séchées); herbe à chat, japonaise (feuilles fraîches); herbe à chat japonaise (feuilles séchées); grande chélidoine (feuilles fraîches); grande chélidoine (feuilles séchées); chélidoine (feuilles fraîches); chélidoine (feuilles séchées); céleri (feuilles séchées); centaurée (feuilles fraîches); centaurée (feuilles séchées); gattilier (feuilles fraîches); gattilier (feuilles séchées); gattilier de Chine (feuilles fraîches); gattilier de Chine (feuilles séchées); cerfeuil (feuilles séchées); mûre de Chine (feuilles fraîches); mûre de Chine (feuilles séchées); digitale de Chine (feuilles fraîches); digitale de Chine (feuilles séchées); ciboulette (feuilles séchées); ciboule de Chine (feuilles séchées); cerfeuil musqué (feuilles fraîches); cerfeuil musqué (feuilles séchées); coriandre (feuilles séchées); sauge sclarée (feuilles fraîches); sauge sclarée (feuilles séchées); coriandre bolivienne (feuilles fraîches); coriandre bolivienne (feuilles séchées); coriandre vietnamienne (feuilles fraîches); coriandre, vietnamienne (feuilles séchées); menthe-coq (feuilles fraîches); menthe-coq (feuilles séchées); chirette verte (feuilles fraîches); chirette verte (feuilles séchées); coriandre longue (feuilles fraîches); coriandre longue (feuilles séchées); curry (feuilles fraîches); curry (feuilles séchées); immortelle d'Italie (feuilles fraîches); immortelle d'Italie (feuilles séchées); bouleau lacinié (feuilles fraîches); bouleau lacinié (feuilles séchées); damiana (feuilles fraîches); damiana (feuilles séchées); aneth (feuilles séchées); dokudami (feuilles fraîches); dokudami (feuilles séchées); échinacée (feuilles fraîches); échinacée (feuilles séchées); épazote (feuilles fraîches); épazote (feuilles séchées); eucommia (feuilles fraîches); eucommia (feuilles séchées); onagre (feuilles fraîches); onagre (feuilles séchées); euphrase (feuilles fraîches); euphrase (feuilles séchées); fenouil commun (feuilles fraîches); fenouil commun (feuilles séchées); fenouil de Florence (feuilles séchées); fenouil d'Espagnol (feuilles fraîches); fenouil d'Espagnol (feuilles séchées); fenugrec (feuilles fraîches); fenugrec (feuilles séchées); grande camomille (feuilles fraîches); grande camomille (feuilles séchées); tabouret des champs (feuilles fraîches); tabouret des champs (feuilles séchées); fleurs comestibles (feuilles fraîches, plusieurs variétés), fleurs comestibles (feuilles séchées, plusieurs variétés), fumeterre (feuilles fraîches); fumeterre (feuilles séchées); galbanum (feuilles fraîches); galbanum (feuilles séchées); galéga (feuilles fraîches); galéga (feuilles séchées); gambier (feuilles fraîches); gambier (feuilles séchées); géranium (feuilles fraîches); géranium (feuilles séchées); géranium citron (feuilles fraîches); géranium citron (feuilles séchées); géranium rose (feuilles fraîches); géranium rose (feuilles séchées); germandrée dorée (feuilles fraîches); germandrée dorée (feuilles séchées); verge d'or européenne (feuilles fraîches); verge d'or européenne (feuilles séchées); hydraste du Canada (feuilles fraîches); hydraste du Canada (feuilles séchées); gotu kola (feuilles fraîches); gotu kola (feuilles séchées); grande pervenche (feuilles fraîches); grande pervenche (feuilles séchées); [gumweed de Guyane] (feuilles fraîches); [gumweed de Guyane] (feuilles séchées); gymnéma (feuilles fraîches); gymnéma (feuilles séchées); lycophe d'Europe (feuilles fraîches); lycophe d'Europe (feuilles séchées); aubépine (feuilles fraîches); aubépine (feuilles séchées); brunelle (feuilles fraîches); brunelle (feuilles séchées); ortie royale (feuilles fraîches); ortie royale (feuilles séchées); mélinet (feuilles fraîches); mélinet (feuilles séchées); honeybush (feuilles fraîches); honeybush (feuilles séchées); marrube (feuilles fraîches); marrube (feuilles séchées); menthe sylvestre (feuilles fraîches); menthe sylvestre (feuilles séchées); prêle des champs (feuilles fraîches); prêle des champs (feuilles séchées); hysope (feuilles fraîches); hysope (feuilles séchées); anis hysope (feuilles fraîches); anis hysope (feuilles séchées); tabac indien (feuilles fraîches); tabac indien (feuilles séchées); sideritis (feuilles fraîches); sideritis (feuilles séchées); lierre (feuilles fraîches); lierre (feuilles séchées); cornouiller de la Jamaïque (feuilles fraîches); cornouiller de la Jamaïque (feuilles séchées); jasmin (feuilles fraîches); jasmin (feuilles séchées); thé du Labrador (feuilles fraîches); thé du Labrador (feuilles séchées); lavande (feuilles fraîches); lavande (feuilles séchées); verveine citronnelle (feuilles fraîches); verveine citronnelle (feuilles séchées); citronnelle (feuilles fraîches); citronnelle (feuilles séchées); livèche (feuilles fraîches); livèche (feuilles séchées); nigelle de Damas (feuilles fraîches); nigelle de Damas (feuilles séchées); mamaki (feuilles fraîches); mamaki (feuilles séchées); souci (feuilles fraîches); souci (feuilles séchées); rose d'Inde (feuilles fraîches); rose d'Inde (feuilles séchées); œillet d'Inde (feuilles fraîches); œillet d'Inde (feuilles séchées); œillet irlandais (feuilles fraîches); œillet irlandais (feuilles séchées); œillet réglisse (feuilles fraîches); œillet réglisse

(feuilles séchées); [œillet menthe mexicain] (feuilles fraîches); [œillet menthe mexicain] (feuilles séchées); tagète citron (feuilles fraîches); tagète citron (feuilles séchées); marjolaine (feuilles fraîches); marjolaine (feuilles séchées); origan (feuilles fraîches); origan (feuilles séchées); origan marjolaine (feuilles fraîches); origan marjolaine (feuilles séchées); guimauve (feuilles fraîches); guimauve (feuilles séchées); reine des prés (feuilles fraîches); reine des prés (feuilles séchées); menthe (feuilles fraîches); menthe (feuilles séchées); menthe des champs (feuilles fraîches); menthe des champs (feuilles séchées); menthe-réglisse coréenne (feuilles fraîches); menthe-réglisse coréenne (feuilles séchées); monarde (feuilles fraîches); monarde (feuilles séchées); moringa (feuilles fraîches); moringa (feuilles séchées); agripaume (feuilles fraîches); agripaume (feuilles séchées); menthe américaine (feuilles fraîches); menthe américaine (feuilles séchées); basilic sauvage (feuilles fraîches); basilic sauvage (feuilles séchées); menthe de Virginie (feuilles fraîches); menthe de Virginie (feuilles séchées); armoise (feuilles fraîches); armoise (feuilles séchées); mûrier blanc (feuilles fraîches); mûrier blanc (feuilles séchées); molène (feuilles fraîches); molène (feuilles séchées); herbe au chanvre (feuilles fraîches); herbe au chanvre (feuilles séchées); capucine (feuilles fraîches); capucine (feuilles séchées); capucine buisson (feuilles fraîches); capucine buisson (feuilles séchées); grande capucine (feuilles fraîches); grande capucine (feuilles séchées); ortie piquante (feuilles fraîches); ortie piquante (feuilles séchées); origan (feuilles fraîches); origan (feuilles séchées); origan mexicain (feuilles fraîches); origan mexicain (feuilles séchées); origan cubain (feuilles fraîches); origan cubain (feuilles séchées); thé d'Oswego (feuilles fraîches); thé d'Oswego (feuilles séchées); pandan (feuilles fraîches); pandan (feuilles séchées); pensée (feuilles fraîches); pensée (feuilles séchées); cresson du Para (feuilles fraîches); cresson du Para; persil (feuilles séchées); baie de perdrix (feuilles fraîches); baie de perdrix (feuilles séchées); patchouli (feuilles fraîches); patchouli (feuilles séchées); menthe pouliot (feuilles fraîches); menthe pouliot (feuilles séchées); poivre noir (feuilles fraîches); poivre noir (feuilles séchées); menthe poivrée (feuilles fraîches); menthe poivrée (feuilles séchées); perilla (feuilles fraîches); perilla (feuilles séchées); euphorbe hérissée (feuilles fraîches); euphorbe hérissée (feuilles séchées); pirolle en ombelle (feuilles fraîches); pirolle en ombelle (feuilles séchées); plantain commun (feuilles fraîches); plantain commun (feuilles séchées); rooibos (feuilles fraîches); rooibos (feuilles séchées); rose (feuilles fraîches); rose (feuilles séchées); romarin (feuilles fraîches); romarin (feuilles séchées); sauge (feuilles fraîches); sauge (feuilles séchées); sauge triblobée (feuilles fraîches); sauge trilobée (feuilles séchées); sauge à feuilles de lavande (feuilles fraîches); sauge à feuille de lavande (feuilles séchées); sauge blanche (feuilles fraîches); sauge blanches (feuilles séchées); sarriette commune (feuilles fraîches); sarriette commune (feuilles séchées); sarriette de montagne (feuilles fraîches); sarriette de montagne (feuilles séchées); séné (feuilles fraîches); séné (feuilles séchées); sapin de Sibérie (feuilles fraîches); sapin de Sibérie (feuilles séchées); scutellaire (feuilles fraîches); scutellaire (feuilles séchées); petit capitule de saule à fleurs (feuilles fraîches); petit capitule de fleur de saule (feuilles séchées); oseille (feuilles fraîches); oseille (feuilles séchées); oseille à feuilles rondes (feuilles fraîches); oseille à feuilles rondes (feuilles séchées); oseille commune (feuilles fraîches); oseille commune (feuilles séchées); aurone (feuilles fraîches); aurone (feuilles séchées); menthe verte (feuilles fraîches); menthe verte (feuilles séchées); menthe écossaise (feuilles fraîches); menthe écossaise (feuilles séchées); brède mafane (feuilles fraîches); brède mafane (feuilles séchées); monarde ponctuée (feuilles fraîches); monarde ponctuée (feuilles séchées); millepertuis St John's Wort; (feuilles séchées); stevia (feuilles fraîches); stevia (feuilles séchées); collinsonia canadensis (feuilles fraîches); collinsonia canadensis (feuilles séchées); limnophila rugosa (feuilles fraîches); limnophila rugosa (feuilles séchées); tanaïsie commune (feuilles fraîches); tanaïsie commune (feuilles séchées); estragon (feuilles fraîches); estragon (feuilles séchées); thuya (feuilles fraîches); thuya (feuilles séchées); thym (feuilles fraîches); thym (feuilles séchées); serpolet (feuilles fraîches); serpolet (feuilles séchées); thym-citron (feuilles fraîches); thym-citron (feuilles séchées); thym résineux (feuilles fraîches); thym résineux (feuilles séchées); cèdre (feuilles fraîches); cèdre (feuilles séchées); huperzia serrata (feuilles fraîches); huperzia serrata (feuilles séchées); épigée rampante (feuilles fraîches); épigée rampante (feuilles séchées); vasaka (feuilles fraîches); vasaka (feuilles séchées); verveine bleue (feuilles fraîches); verveine bleue (feuilles séchées); véronique (feuilles fraîches); véronique (feuilles séchées); violette (feuilles fraîches); violette (feuilles séchées); menthe aquatique (feuilles fraîches); menthe aquatique (feuilles séchées); renouée poivre d'eau (feuilles fraîches); renouée poivre d'eau (feuilles séchées); bergamote sauvage (feuilles fraîches); bergamote sauvage (feuilles séchées); gaulthérie (feuilles fraîches); gaulthérie (feuilles séchées); bétoine officinale (feuilles fraîches); bétoine officinale (feuilles séchées); asperule (feuilles fraîches); asperule (feuilles séchées); absinthe (feuilles fraîches); absinthe (feuilles séchées); armoise romaine (feuilles fraîches); armoise romaine (feuilles séchées); achillée millefeuille (feuilles fraîches); achillée millefeuille (feuilles séchées); gentiane jaune (feuilles fraîches); gentiane jaune (feuilles séchées); yerba santa (feuilles fraîches); yerba santa (feuilles séchées); yomogi (feuilles fraîches); yomogi (feuilles séchées); cultivars, variétés et hybrides de ces plantes.

****Épices (CG 26) :** Graine d'ajowan ; bourdaine; piment de la Jamaïque; ambrette, graine d'amla, graine d'angélique dahurica, graine angélique; écorce d'angostura; poivre du Sichuan; graines d'anis; anis étoilé; graine de rocou; ase fétide; fruit d'ashwagandha; colchique d'automne; baume du Pérou; écorce d'épine-vinette; écorce de batavia-cassia;

fruit de batavia-cassia; myrobalan bellérique; vigne de bétel; écorce de bouleau; graine de bisnaga; bois amer; nigelle des champs; sanguinaire; eucalyptus à fleurs multiples; graine de blushwood; boldo; feuille de bouchu; jonc odorant; darter; écorce de cannelle; bourgeons de câpres; graine d'épurgé; cumin noire; graines de nigelle; cardamome noire; aframome d'Éthiopie; cardamome verte; cardamome du Népal; grande cardamome; cascara sagrada; écorce de cannelier; écorce de cannelier de Chine, écorce; fruit du cannelier de Chine; fruit du cannelier; griffe de chat, écorce; écorce de bétel; graine de céleri; baie de gattilier; racine de muguet bleu; graine de cerfeuil; aubépine chinoise; torrefa grandis; fruit du mûrier du Japon; poivre du Sichuan; écorce de cannelle; fruit du cannelier; écorce de cannelle de Saïgon; fruit du cannelier de Saïgon; bourgeons de clou de girofle; feuille de terminalia sericea; consoude; copaïba; coptide; fruit de la coriandre; graine de coriandre; écorce de coton; viorne obier; graine de cubèbe; graine de coriandre; véronique de virginie; cumin; cumin noir; graines d'aneth; baie de poivre Dorrigio; feuille de piment Dorrigio; sang du dragon; graine d'échinacée; épimédium; eucalyptus; écorce d'eucommia; hêtre européen; germandre feutrée; graine de fenouil; fruit du fenouil commun; graine de fenouil commun; fruits du fenouil de Florence; graine de fenouil de Florence; graine de fenugrec; racine de curcuma; graine de lys de Malabar; encens; encens indien; écorce d'arbre à franges; résine de galbanum; gambooge; grains de paradis; baies de Sélim; gaïac; guarana; guggul; gomme arabique; gomme ghatti; gomme karaya; gomme adragante; viorne à feuilles de prunier; graine de persil japonais; benjoin; graine de tabac indien; iva; jalap; écorce de cornouiller de la Jamaïque; baie de genévrier; feuille de combawa; kewra; kokam; feuille de tilleul; graine de livèche; macis; écorce de magnolia; mahaleb; cardamome de Malabar; tamarinier de Malabar; malabatrums; mastic; poléo blanc; chardon-Marie; mioga; fruits miracles; gui; mojave yucca; muira puama; moutarde noire; moutarde brune; graine de moutarde; moutarde blanche; myrrhe; myrrhe, bisabol; myrte anisé; feuille de myrte; myrte citronnée; capucine, buisson, gousses; graines de grandes capucines; graines de capucine; graine d'ortie piquante; noix de muscade; ocha; poivre noir; poivre long indien; poivre long de Java; feuille de poivre; poivre rose; poivre de Sichuan; poivre, blanc; baie d'œdera genitifolia; feuille d'œdera genitifolia; poivre vert; faux-poivrier odorant; graine de périlla; phellodendron; pin maritime; graine de pavot; frêne épineux chinois; écorce de frêne épineux du Sud; pygeum; qing hua jiao; écorce de quassia; écorce de quebracho; bois de Panama; quinine; écorce de rauwolfia; euphorbe résinifère; rue; safran; graine de bois de santal; écorce de sassafras; feuille de sassafras; rouge de Saunders; palmier nain; graine de sésame; écorce d'arbre à soie; écorce de simaruba; racine de chou puant; orme rouge; racine de stemona; suma; sumac aromatique; feuille de sumac glabre; écorce de taheebo; graines de tamarin; poivre de Tasmanie; feuille de poivre de Tasmanie; câpres à trois feuilles; tsaoko; vanille; acacia; saule blanc; saule; hamamélis; racine de lacet; racine de gentiane jaune; yohimbe; cultivars, variétés et hybrides de ces plantes.

PLANTES ORNEMENTALES D'EXTÉRIEUR, ARBRES ET ARBUSTES OMBRAGES:

Pulvériser le produit au stade dormant au début du printemps lorsque tout danger de gel pendant la nuit a disparu, MAIS AVANT LE GROSSISSEMENT OU L'ÉCLATEMENT DES BOURGEONS. Traiter lorsqu'il fait beau le matin de sorte que les arbres sèchent rapidement après le traitement. Ne jamais traiter en fin d'après-midi ou dans des conditions de gel.

NE PAS appliquer le produit sur des arbustes ou des arbres autres que ceux mentionnés sur la présente étiquette.

PLANTE ORNEMENTALE, ARBRE OU ARBUSTE D'OMBRAGE	RAVAGEUR	LITRES DE PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E PAR 1 000 LITRES D'EAU	MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT
---	----------	--	------------------------------------

POMME (<i>Malus</i>) Pommier Épine vinette Aubépine	Cochenille virgule du pommier Cochenille de San José Tétranyque rouge du pommier	20	Stade dormant
FRÊNE (<i>Fraxinus</i>)	Cochenille virgule du pommier	20	Stade dormant
ORME (<i>Ulmus</i>)	Cochenille ostréiforme Lécane Tétranyque rouge du pommier	20	Stade dormant
PRUNIER Cerisier, pêcher, et prunier à fleurs	Tétranyque rouge du pommier Lécane Cochenille de San José	20	Stade dormant
FÉVIER D'AMÉRIQUE (<i>Gleditsia</i>)	Cochenille floconneuse de l'érable	20	Stade dormant
LILAS (<i>Syringa</i>)	Cochenille virgule du pommier	20	Stade dormant
ÉRABLE (<i>Acer</i>) (sauf du Japon et à sucre)	Cochenille floconneuse de l'érable Lécane	20	Stade dormant
SORBIER D'AMÉRIQUE (<i>Sorbus</i>)	Tétranyque rouge du pommier,	20	Stade dormant
CHÊNE (<i>Quercus</i>)	Cochenille ostréiforme Lécane Cochenille dorée du chêne Kermès du chêne	20	Stade dormant
PACHYSANDRE (<i>Pachysandra</i>)	Cochenille du fusain	20	Stade dormant
PIN (<i>Pinus</i>) (sauf pin blanc)	Cochenille des aiguilles du pin Tétranyque de l'épinette	20	Stade dormant
ÉPINETTE (<i>Picea</i>) (sauf l'épinette bleue du Colorado)	Cochenille des aiguilles du pin Tétranyque de l'épinette	20	Stade dormant
TULPIER (<i>Liriodendron</i>)	Cochenille du tulipier	20	Stade dormant
SAULE (<i>Salix</i>)	Cochenille virgule du pommier	20	Stade dormant
Bouleau, cornouiller, aubépine, troène, platane	Cochenilles (immatures)	10 à 30	Stade dormant
	Tétranyques	10 à 30	Stade dormant

PULVÉRISATION D'ÉTÉ

CULTURE	INSECTE OU ACARIEN	LITRES DE PURESpray GREEN HUILE DE PULVERISATION 13 E PAR 1 000 LITRES D'EAU	TEMPS PROPICE AU TRAITEMENT
Arbres d'ombrage d'ornement, conifères, arbustes rustiques (tels que <i>Rosa</i> , <i>Euonymus</i> , <i>Cornus</i> , <i>Syringa</i> , <i>Viburnum</i> , <i>Salix</i> , etc.)	Kermès, tétranyques rouges, cochenilles et larves de mouches blanches	20 L de produit/1 000 L d'eau	<i>Pulvérisation d'été</i> : Traiter lorsque les résultats d'un suivi indiquent que des applications sont requises. Consulter les recommandations du calendrier provincial des pulvérisations.

PLANTES ORNEMENTALES SOUS SERRE:

RÉCOLTE	RAVAGEUR	LITRES D'HUILE À PULVÉRISER PURESpray VERTE 13E POUR 1 000 LITRES D'EAU	DURÉE D'APPLICATION
PLANTES ORNEMENTALES DE SERRE*	Suppression des cochenilles et kermès	Foliaire : 20 L de produit/1 000 L d'eau	Pour la pulvérisation foliaire contre les insectes : Pulvériser une fois pour une couverture complète lorsque la nécessité se fait sentir.
	Répression des acariens et des thrips	Foliaire : 10 L de produit/1 000 L d'eau	
	Empêcher la prise de nourriture des pucerons et des aleurodes;		Pour réprimer l'oïdium, pulvériser de manière préventive lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie ou de manière curative dès les premiers signes de maladie. Respecter un intervalle de 7 à 14 jours entre les applications.
	Répression de l'oïdium (<i>Podosphaera</i> spp., <i>Leveillula taurica</i> , <i>Sphaerotheca pannosa</i> et <i>Erysiphe necator</i>) (<i>E. necator</i> sur les variétés de vigne d'ornement (<i>Vitis</i> spp.) uniquement).		
	Répression des thrips et des aleurodes par trempage des plantes/coupures.	Tremper : 5 mL de produit/1 L d'eau	Pour tremper : une seule application, avant la plantation. Les boutures doivent rester complètement submergées pendant au moins une minute.

PLANTES ORNEMENTALES DE SERRERIE*	Cochenilles	20L de produit/1 000 L d'eau	Application au sol ou coupe et trempage des plantes. Pour la pulvérisation foliaire : Pulvériser lorsque le besoin se fait sentir. Pour tremper : une seule application, avant la plantation. Les boutures doivent rester complètement submergées pendant au moins une minute.

* Les variétés de plantes ornementales peuvent présenter une tolérance à l'huile minérale, y compris à L'HUILE À PULVÉRISER PURESpray VERTE 13E, variable. Pour de plus amples renseignements concernant la tolérance de variétés spécifiques de plantes ornementales de serre à PURESpray GREEN SPRAY OIL 13E, veuillez consulter votre fournisseur de semences ou de plantes.

REMARQUE : Le temps propice au traitement doit se fonder sur les conditions de croissance et la température de la région. S'adresser aux autorités agricoles provinciales pour de plus amples renseignements.

ATTENTION :

Pour éviter les dommages, ne pas appliquer le produit sur :

Thuya	Cocotier	Érable du Japon	Noyer
Hêtre	Douglas taxifolié	Genévrier	Pin blanc
Noyer cendré	Caryer	Adiante pédalé	If commun
Épinette bleue du Colorado	Houx	Érable à sucre	

Puisque ce produit n'est pas homologué pour supprimer les ravageurs dans des systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les ravageurs aquatiques.

NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

ZONES TAMPONS

AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE lorsque les méthodes et équipements de pulvérisation suivants sont employés : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Lorsqu'on utilise un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grande des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour ces produits.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer ce produit par période de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure à la classification fine de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe au-dessus de la culture ou du sol ne doit pas dépasser 60 cm.

Épandage au moyen d'un pulvérisateur à jet porté : NE PAS appliquer le produit par période de calme plat.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. Couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur lorsqu'on pulvérise à l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs. Ne pas traiter lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (à déterminer à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent).

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Les zones tampons indiquées dans le tableau suivant doivent être aménagées entre le point d'application directe et la rive la plus rapprochée située en aval des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les ruisseaux, les marais, les cours d'eau, les réservoirs et les zones humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) requise pour la protection des :			
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :	
			moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m
Pulvérisateur agricole*	Baies et petits fruits du groupe de cultures 13-7, cucurbitacées, légumes-fruits, légumes-feuilles, bleuets en corymbe, rutabaga, fines herbes et épices		2	1	1	1
	Chanvre industriel et cannabis		5	3	1	1
Jet d'air	Plantes ornementales d'extérieur, arbres et arbustes d'ombrage		5	3	1	0
	Raisins, châtaignes, noisettes, houblon	Début de la croissance	15	10	2	1
		Fin de la croissance	10	4	2	1
	Fruit à pépins, drupes	Début de la croissance	20	10	4	1
		Fin de la croissance	10	5	2	1
	Chanvre industriel et cannabis	Début de la croissance	30	25	15	5
		Fin de la croissance	25	15	5	3

*Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes

de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le **MODE D'EMPLOI**.

Afin d'empêcher le ruissellement provenant des secteurs traités de se diriger vers des habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une pluie forte est prévue.

La contamination des secteurs aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le secteur traité et le bord du plan d'eau.

Pour usage terrestre : Ne pas appliquer ce produit directement à aucun plan d'eau ou sur des secteurs où l'eau de surface peut être présente ou aux zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des rinçures ou des eaux de nettoyage de l'équipement. La dérive et le ruissellement peuvent poser un danger pour les organismes aquatiques dans l'eau qui se trouve à côté des zones traitées.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION :

Toutes les huiles horticoles perturbent ou retardent la transpiration et la respiration des plantes au cours de la période d'évaporation. **NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT PENDANT DES PÉRIODES DE SÉCHERESSE, ALORS QUE LES PLANTES SUBISSENT UN STRESS D'HUMIDITÉ ET TOUT JUSTE AVANT OU PENDANT UNE PÉRIODE DE GEL.** Ne pas utiliser le produit conjointement avec des composants dénitrés, des fongicides comme le captane, le folpet, ou tout autre produit qui contient du soufre.

REMARQUE SUR LES RUTABAGAS

On peut utiliser PURESpray GREEN Huile de pulvérisation 13E sur les rutabagas pour empêcher les pucerons de se nourrir, ce qui répand le virus de la mosaïque du navet. Appliquer le produit à raison de 10 L PURESpray GREEN Huile de pulvérisation 13E dans 550 à 1 100 L d'eau par hectare. Il est essentiel d'assurer une bonne couverture. Appliquer le produit à 2 500 kPa au moyen de buses à jet en cône creux. Traiter à intervalles d'une semaine, à partir de la mi-juin ou dès l'apparition des pucerons dans la région. Consulter le bureau local de vulgarisation pour obtenir de plus amples renseignements sur l'activité des pucerons et le temps propice au traitement. Il peut être nécessaire de traiter jusqu'à 10 semaines d'activité des pucerons. Ne pas appliquer le produit dans les 21 jours avant la récolte.

ATTENTION : Ne pas appliquer PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E en plein soleil. Traiter les rutabagas tôt le matin ou dans la soirée. Attendre au moins 24 heures après l'application de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E avant de procéder à d'autres traitements insecticides. Ne pas appliquer PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E en solutions plus concentrées que celles recommandées car cela risque d'endommager la culture.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE

Avant de préparer le mélange, s'assurer que le réservoir de pulvérisation est propre. Pour préparer le mélange, ajouter de l'eau jusqu'au niveau de l'agitateur, commencer l'agitation et ajouter la quantité indiquée de PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E. Le mélange doit devenir blanc pour signaler une bonne émulsification. Après avoir préparé le mélange, continuer de remplir le réservoir, puis agiter jusqu'à ce que le réservoir soit vide. Ne pas mélanger le produit avec du captane, du Sevin ou du soufre mouillable. Lorsqu'on prépare des mélanges d'huile en association, ajouter d'abord le produit chimique dans le réservoir rempli d'eau, entre le quart et la moitié. Mélanger à fond et ajouter PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E en dernier, lorsque le réservoir est presque rempli. Pour obtenir d'autres instructions sur la préparation du mélange, la compatibilité et les directives d'application, consulter le bureau local de vulgarisation sur les fruits ou les recommandations provinciales sur la production de fruits.

COMPATIBILITÉ

Ce produit peut être mélangé avec des produits antiparasitaires homologués comme indiqué ci-dessous, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Intelligro au 1-844-388-2665 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

ATTENTION : Ne pas utiliser le mélange de pulvérisation avant que l'huile soit émulsifiée adéquatement ou lorsque l'émulsion se décompose. Ne pas utiliser ce produit s'il ne s'émulsifie pas.

PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E est compatible avec le ferbam comme pulvérisation au stade dormant sur les pêches. Lorsqu'on l'utilise avec de l'huile, remplir le réservoir au quart avec de l'eau; ajouter le ferbam lentement, lorsque l'agitateur est en marche; et continuer de remplir le réservoir avec de l'eau avant d'ajouter le concentré d'huile. PURESPRAY GREEN HUILE DE PULVÉRISATION 13E est compatible avec la dodine

(Cyprex) et le ferbam.

Ne pas appliquer du soufre dans les 10 jours suivant un traitement à l'huile. Sur toutes les autres cultures : Ne pas appliquer du soufre micronisé dans les 10 jours suivant un traitement à l'huile, et ne pas appliquer l'huile dans les 14 jours suivant une application de soufre mouillable ou en poudre.

Ne pas utiliser les produits chimiques suivants : Captane, des fongicides tels que du folpet ou tout autre produit contenant du soufre, des composés dinitrés, durant, avec ou après une pulvérisation à l'huile. Une période de 14 jours doit s'écouler avant que l'un des produits chimiques suivants soit utilisé avant ou après une application du produit : chlorothalonil (Bravo), perméthrine (Pounce). Ne pas utiliser de chlorothalonil (Bravo) ou de diméthoate (Cygon, Lagon) dans un programme de pulvérisation avec ce produit dans les raisins, les plantes ornementales et les fraises. Cette liste de produits chimiques n'est pas exhaustive.

Note pour le cannabis:

Utiliser ce produit uniquement avec d'autres produits chimiques compatibles avec de l'huile et dont l'utilisation a été approuvée pour le cannabis et le chanvre industriel cultivé pour l'extraction de cannabinoïdes.

Ne pas ajouter du parathion ou du Sevin dans le mélange en cuve.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.